



EMPLACEMENTS RESERVES

N°	AFFECTATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (m2)	COMMENTAIRES / JUSTIFICATIONS
1	Équipement sportif et de loisirs	Commune	22 960m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
2	Mixité sociale, voirie, espaces verts, stationnement	Commune	11 147m2	Actualisation du tracé de l'ER, qui passe de 13320 à 11147 m2.
3	Bassin de rétention des eaux pluviales et voie de desserte de 5,5m depuis le chemin des Olivettes	Grand Avignon	20 160m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
4	Élargissement du chemin des Mascarens	Commune	297 m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
5	Élargissement à 12m du chemin des Craoux	Commune	1 003m2	Ajustement du tracé de l'ER, qui passe de 1988 à 1003 m2
6	Équipement public	Commune	2 557m2	ER créé par le PLU révisé
7	Création d'une place	Commune	281m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
8	Élargissement à 12m, chemin rural dit de Campagnier	Commune	1 820m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
9	Bassin de rétention des eaux pluviales (Salvador)	Grand Avignon	25 100m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
10	Bassin de rétention des eaux pluviales (Chaumes)	Grand Avignon	10 820m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
11	Agrandissement du cimetière	Commune	13 400m2	Actualisation du périmètre de l'ER, qui passe de 28300 à 13400 m2
12	Bassin de rétention des eaux pluviales (Gaffes)	Grand Avignon	33 220m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
13	Bassin de rétention des eaux pluviales (Genêts)	Grand Avignon	10 780m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
14	Bassin de rétention des eaux pluviales (Costes)	Grand Avignon	5 654m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
15	Bassin de rétention des eaux pluviales (Argelas)	Grand Avignon	7 942m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
16	Bassin de rétention des eaux pluviales (Chasteuils)	Grand Avignon	2 340m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur
17	Création de voie de liaison Agricole	Grand Avignon	6 120m2	Actualisation du tracé de l'ER, qui passe de 11280 à 6120 m2
18	Création de voirie sur l'avenue du 11 novembre	Commune	1 723m2	Actualisation du tracé de l'ER, qui passe de 4942 à 1732 m2
19	Création d'un équipement scolaire et désenclavement de la zone agricole	Commune	10 000m2	Création liée au besoin issu de l'augmentation récente de la population et maintien de l'accessibilité à la zone agricole
20	Bassin de rétention des eaux pluviales (Pescuères)	Grand Avignon	1 423m2	Sans modification par rapport au PLU antérieur

Commune de MORIERES-LES-AVIGNON

4. Plan de zonage Echelle : 1/5 000 ème

Déclaration d'Utilité Publique du projet d'Aménagement du site « Les Sumelles » par AP du 18 octobre 2024
Emportant Mise en Compatibilité du PLU de Morières-Les-Avignon

- - - Limite de zone
- 2m Recul d'alignement des façades en zone 1AUSH
- Limite à l'intérieur de laquelle s'appliquent des règles spécifiques de l'article UE10
- Obligation de planter
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements Réservés
- Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- ★ Élément de paysage bâti à protéger identifié en application de la loi Paysage
- Zone inondable de la roubine de Morières-Cassagne
- Secteur de mixité sociale
- Linéaire sur lesquels la diversité commerciale est à préserver

Roubine de Morières-Cassagne
Inondabilité en cas de période de retour centennale
Extrait de l'étude de schéma d'aménagement de la Roubine de Morières-Cassagne

- Hauteur d'eau inférieure à 0,5 m
- Hauteur d'eau comprise entre 0,5 et 1 m
- Hauteur d'eau comprise entre 1 et 2 m
- Hauteur d'eau supérieure à 2 m